



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

VILLARS HOLDING SA

Mercredi 11 mai 2022 à 11h15

Exceptionnellement à huis clos au siège de la société

INFORMATION IMPORTANTE

Chère actionnaire, cher actionnaire,

Malgré la détente sur le front des mesures sanitaires, le Conseil d'administration a décidé, en application de l'«Ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus» de tenir l'Assemblée générale de cette année sans la présence physique des actionnaires. **L'Assemblée générale se tiendra à nouveau sous sa forme statutaire uniquement en présence du Conseil d'administration, de l'organe de révision et du représentant indépendant.**

Bien évidemment, les actionnaires sont invités à **donner procuration et à transmettre leurs instructions de vote au représentant indépendant, Me Nicolas Passaplan**, au moyen du formulaire et de l'enveloppe ci-joints ou par voie électronique.

DROITS DE VOTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les actionnaires inscrits au registre à la date du 20 avril 2022 reçoivent ci-joint le formulaire d'instruction au moyen duquel ils pourront donner procuration et leurs instructions de vote au représentant indépendant, Me Nicolas Passaplan. En renvoyant ce formulaire avant le 6 mai 2022, les actionnaires faciliteront les préparatifs en vue de l'Assemblée générale.

Aucun transfert d'actions ne sera enregistré au registre des actionnaires de la société du 20 avril au 11 mai 2022. Les actionnaires qui ont vendu leurs actions avant l'Assemblée générale n'ont plus le droit de vote.

DOCUMENTATION

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 mai 2021, ainsi que les bilans, les comptes de résultat, les rapports de gestion et de l'organe de révision sont déposés au siège social du groupe, où les actionnaires peuvent en prendre connaissance dès le 21 avril 2022. Ces documents sont également disponibles sur notre site internet www.villarsholding.ch.

Selon la lettre transmise aux actionnaires le 21 avril 2021, le Conseil d'administration a décidé de favoriser la transition électronique et de n'envoyer les rapports de gestion sous forme imprimée qu'aux actionnaires et partenaires qui en font la demande expresse. Il s'agit également, pour le Conseil d'administration, de gagner en efficacité et de répondre aux préoccupations écologiques de notre société.

Le formulaire d'inscription est joint à la présente information aux actionnaires.
Veuillez trouver l'ordre du jour au verso de cette page.

Au nom du Conseil d'administration, nous vous remercions pour votre compréhension. En espérant pouvoir vous revoir l'année prochaine à l'occasion de notre Assemblée générale, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Givisiez, le 20 avril 2022

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
VILLARS HOLDING SA

LE PRÉSIDENT
ANDREAS GIESBRECHT



Ordre du jour

1. RAPPORT DE GESTION, COMPTES ANNUELS DE VILLARS HOLDING SA ET COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2021 AINSI QUE RAPPORTS DE L'ORGANE DE RÉVISION

Proposition du Conseil d'administration: approbation du rapport de gestion et des comptes 2021.

2. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION POUR L'EXERCICE 2021

Proposition du Conseil d'administration:

a) accepter la rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 145'415.-

b) accepter la rémunération totale du Comité de direction de CHF 640'744.-

Voir les informations détaillées sous «Rapport de Rémunération» dans le rapport de gestion 2021, pages 24 à 26.

3. DÉCHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Proposition du Conseil d'administration: décharge aux membres du Conseil.

4. AFFECTATION DU BÉNÉFICE DISPONIBLE

Proposition du Conseil d'administration: report du résultat au bilan à compte nouveau, sans versement de dividende, comme suit:

| | | |
|-----------------------------|-----|------------|
| Bénéfice reporté | CHF | 57'794'051 |
| Résultat de l'exercice 2021 | CHF | 248'855 |
| Report à compte nouveau | CHF | 58'042'906 |

5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (LES ÉLECTIONS SE FONT INDIVIDUELLEMENT)

Proposition du Conseil d'administration: réélections de MM. Andreas Giesbrecht (et sa réélection comme Président au cours du même vote), Nicolas Rouge, Jacques Stephan, Pascal Blanquet et Bertrand Raemy pour la durée statutaire d'une année.

6. ÉLECTIONS AU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION (LES ÉLECTIONS SE FONT INDIVIDUELLEMENT)

Proposition du Conseil d'administration: réélections de MM. Nicolas Rouge et Pascal Blanquet pour la durée statutaire d'une année.

7. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT INDÉPENDANT

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Me Nicolas Passaplan pour la durée statutaire d'une année.

8. ÉLECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION ET DU RÉVISEUR DES COMPTES DU GROUPE

Proposition du Conseil d'administration: réélection de KPMG SA, Lausanne, pour 2022.